

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE  
des  
Sciences Naturelles.

Béziers, le 25 Mai

187

Objet :

Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que dans la séance du 23 courant la Société d'Étude des Sciences Naturelles de Béziers, désireuse de placer ses travaux sous le haut patronage des représentants les plus autorisés des Sciences dont elle s'occupe, vous a offert le titre de membre honoraire.

Rendre les sciences naturelles accessibles à tous, grouper des connaissances diverses que leur isolement rend trop souvent stériles, les accroître et les compléter l'une par l'autre, aider nos savants dans leurs laborieuses investigations, soit par des observations patientes, soit par des expériences sérieuses et contrôlées, tels sont, sans parler de considérations morales d'un ordre plus élevé, les motifs qui ont inspiré dans son œuvre M. le docteur Chérenneur, notre regretté fondateur, tel est aussi le but que nous poursuivons après lui et pour lequel nous demandons vos

Siège de la Société: Hôtel-de-Ville.

Monsieur Cartaudac Emile, à Toulouse



lumière et votre appui.

Meux que tout autre, Monsieur  
vous appréciez l'utilité de ces réunions scientifiques  
aussi n'insisterai-je pas plus longtemps  
auprès de vous, persuadé d'avance que  
vos sympathies nous sont acquises.

Dans l'attente d'une réponse favorable,  
j'ai l'honneur de vous présenter l'expression  
de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire Correspondant

